



Facture avec ticket de caisse mais oubli de faire payer

Par **neptuneaf**, le **16/11/2009** à **23:10**

Bonjour, j'ai acheté un téléviseur et au moment de passer en caisse l'hotesse s'est trompé de touche et m'a demandé de me diriger vers une autre caisse ou sa collègue pourrait rectifier l'erreur. Sa collègue, hésitante, manipule sa caisse, m'indique à plusieurs reprises qu'elle se trompe et, au moment de payer (car je n'avais toujours pas payé), elle me tend la facture accompagnée du ticket de caisse mais ne me fait pas payer. J'avoue que ce n'est pas très honnête de ma part mais lorsqu'elle m'a tendu la facture accompagnée du ticket, j'ai sauté sur l'occasion et calmement je me suis dirigé vers le point retrait du magasin où la sécurité m'a donné le téléviseur en tamponnant ma facture "vérifié sécurité". Le "hic" c'est que le magasin a mon nom et mon adresse (pas très futé me direz vous mais à la base je ne venais pas pour repartir sans payer!). J'ai reçu plusieurs appels provenant du magasin et tout récemment le directeur lui-même m'appelle et vient même jusqu'à chez moi (mais je ne lui réponds guère) en me laissant des messages sur mon répondeur précisant que je dois payer sinon il m'attaquera en justice. Sur conseils de proches et sûr de mon bon droit (ayant en possession la facture et le ticket de caisse (preuve du paiement) je persiste et signe. Alors si c'est pour poster un commentaire concernant l'honnêteté, vous pouvez vous retenir de répondre (que celui qui ne sauterait pas sur l'occasion me jete la première pierre). Par contre vos avis concernant le droit m'intéressent! La seconde hotesse ayant annulé l'ancienne facture effectuée par la première hotesse (vous suivez?), le ticket de caisse qui est en ma possession est à 0.00 euro en effet, la première ligne indique "avoir client : 500 euro" la seconde reprend le téléviseur : 500 euro" ce qui fait $-500 + 500 = 0.00$ euro